



TOUS ENSEMBLE CONTINUONS « L'ESPRIT D'OUVERTURE »

Monsieur Nicolas Sainte-Cluque

Porte-Parole du Groupe d'Opposition J'AIME NARBONNE

Monsieur Didier Mouly

Mairie

Place de l'Hôtel de ville

11108 NARBONNE CEDEX

Narbonne, le 20 septembre 2016

Monsieur le Maire,

Je me suis rendu hier matin à la Mairie de Narbonne, dans l'espoir d'y rencontrer M. Bertrand MALQUIER, votre premier adjoint, en charge notamment de la sécurité publique.

En effet, en tant qu'élu de la ville de Narbonne j'avais l'intention de lui demander de me fournir un état précis du déploiement de la vidéosurveillance afin de vérifier si les implantations de caméras étaient bien conformes à ses déclarations récentes du 10 septembre dans le journal *L'Indépendant*, de 24 nouvelles caméras déjà installées en 2016, et de 16 projetées en 2017. Soit un total de 71 caméras au terme de ce déploiement, sachant que la précédente équipe municipale de Jacques Bascou avait fait installer 30 caméras avant 2014.

Deux délibérations en date du 24 mars 2016 mentionnaient effectivement l'installation d'une caméra rue de la Parerie ainsi que l'installation de 23 caméras supplémentaires sur 2016 et 16 sur 2017. Apparemment la deuxième délibération sur l'installation de 23 caméras n'a pas été à ce jour respectée puisque d'après ce que j'ai pu matériellement constater, votre équipe n'a placé que celle de la rue de la Parerie.

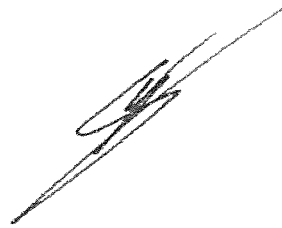
Je sais que ce sujet de la sécurité fait partie de vos priorités actuelles. Or, je constate que M. MALQUIER n'a pas jugé utile de venir confirmer ses affirmations et surtout de rassurer les Narbonnais, particulièrement sensibles au thème de la sécurité publique, d'autant plus que notre pays est soumis depuis des mois à un état d'urgence consécutif à la menace terroriste.

Finalement, à la lecture de la réponse apportée par M. MALQUIER à la presse de ce jour, il apparaît aujourd'hui certain qu'il s'est livré à une manipulation de chiffres et a proféré un mensonge sur un sujet qui réclame pourtant la plus absolue transparence. Ceci pose un grave problème au regard de la morale publique et pose de sérieux doutes sur la crédibilité de la parole de M. MALQUIER qui, en se comportant ainsi, porte atteinte à l'image de tous les élus municipaux de la commune de Narbonne.

C'est la raison pour laquelle les Narbonnais sont aujourd'hui en droit d'exiger que vous interveniez officiellement pour rétablir la vérité sur l'état présent du déploiement de la vidéosurveillance à Narbonne, et que vous tiriez toutes les conséquences de l'attitude totalement irresponsable de votre premier adjoint.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Nicolas SAINTE-CLUQUE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nicolas Sainte-Cluque', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.